



Les Archers d' Vilaine (Arzal : club 0356120)

ont le plaisir de vous inviter à leur concours Beursault... *Ouvert*
(qualificatif pour le championnat de France)

au Jardin d'Arc 56190 Arzal. 47.513°N / - 2.383°W : (à Kerroux) .

5 places par départ, 3 départs par Dimanche. Tarif départ: Jeunes: 5 € ; Adultes: 8€.

U13(benjamin) et U15(mimime): Tir à 30 m, et U18(cadet) à Seniors 3: tir à 50 m.

Inscriptions au plus tard 8 jours avant la date choisie

(Possibilité d'annulation d'un départ la veille de celui-ci pour cause d'inscriptions insuffisantes (si - de 4)).

Dimanche 2 Juin 2024 Greffe à 8 heures, échauffement à 8 heures 15, début du tir 8 heures 30,
Greffe à 13 heures 30, échauffement à 13 heures 45 , début du tir à 14 heures,
Greffe à 16 heures 30, échauffement à 16 heures 45, début du tir à 17 heures.

Contrôle du matériel après le passage au greffe, suivi de l'échauffement de 15 minutes sur le pas de tir extérieur.

Récompenses aux trois premiers par catégorie.

Classement final Dimanche 2 Juin 2024 après midi. (Si plusieurs tirs, seul le 1er score sera retenu pour le classement final).

Seules seront prises en compte les inscriptions accompagnées d'un chèque libellé à l'ordre des «Archers d' Vilaine»,
adressées à: Gilles PENOUTY 3 rue du verger 56190 ARZAL (Tel 06 99 78 55 36).gilles.penouty@orange.fr

Tenue blanche, tenue de club ou de compagnie exigées. Licence en règle (coordonnées parentales pour les mineurs).

(Un barbecue sera disponible pour ceux qui désireront faire des grillades et déjeuner sur place le midi.)

Sans oublier le verre de l'amitié.

*Les Archers d'Vilaine sont heureux de vous inviter
à leur Jeu d'Arc Beursault*

1 Feuille d'inscription au Concours par départ.

Nom de la compagnie, ou Nom du club :

Responsable: Tél:

E-mail pour les résultats:

Date retenue pour le tir Beursault du : / / 2024 Heure de départ :

Nom	Prénom	N° licence	Catégorie	Arme	Prix
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fiche d'inscription à renvoyer à : Gilles PENOUTY, 3 rue du verger, 56190 ARZAL.

Montant du chèque joint à cette fiche : € à l'ordre des « Archers d'Vilaine »

Sportivement !!! Gilles. !